



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Février 2023

Excusés : Emilie LANGLOIS (procuration à Isabelle GEHIN), Cathy BRAND (procuration à Gilles BONNE), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Théo ARMBRUSTER), Céline VUILLEMIN (procuration à Christian VITU)

Absent : Benjamin RENNER

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ROUSSEL

Approbation du Conseil Municipal du 17 Janvier 2023 : Unanimité

Délégations de Monsieur le Maire :

- ACOMPTE 1 FMT DIVOUX : rénovation énergétique salle polyvalente : 6201.60 €
- ACOMPTE 1 GONSOLIN : rénovation énergétique salle polyvalente : 5904.00 €
- ACOMPTE 1 MULLER : rénovation énergétique salle po : 57 339 €
- ACOMPTE 2 GONSOLIN : rénovation énergétique salle po : 26 489.04 €
- ACOMPTE 2 MULLER : rénovation énergétique salle po : 14 170.14 €

Electrification Rurale : sécurisation issu du poste « Les Grands Prés » :

Monsieur le Maire présente le projet et informe le Conseil Municipal que le coût de l'opération s'élève à 31 563.10 € HT et qu'il est susceptible de bénéficier de l'aide du FACE au taux de 80 % sur le montant HT. Le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges agit en tant que maître d'ouvrage et sollicitera les subventions afférentes.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de l'octroi de la subvention.

Voté à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité pour un poste d'ingénieur dans le cadre du projet FODEX.

Un emploi non permanent d'ingénieur pour une durée hebdomadaire de 35 heures est créé à compter du 01 Janvier 2023 pour une durée de 12 mois.

Voté à l'unanimité.

Mise en œuvre RIFSEEP grade Ingénieur :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier la délibération numéro 11-12/09-02 du 11/12/2017 afin de pouvoir attribuer le RIFSEEP à l'agent contractuel au grade d'ingénieur et d'en décider les plafonds tels que déterminés par le décret n° 2020-182 du 27 Février 2020.

Voté à l'unanimité.

Tarifs Location des salles communales et chapiteaux et barnums :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réévaluer les tarifs de location des salles communales et de créer de nouveaux tarifs, notamment un forfait pour le nettoyage de la vaisselle, un forfait pour le ménage ainsi que de forfaits pour le montage et le démontage des barnums et des chapiteaux. Ces nouveaux tarifs concernent tant les particuliers que les associations.

Voté à l'unanimité.

Tarifs vente de bois livré ou non livré aux habitants et menus produits forestiers :

Suite à une demande des services de gestion comptable, il est désormais obligatoire d'appliquer une TVA à 10 % sur les ventes de bois livré ou non livré aux particuliers ainsi que sur les menus produits forestiers.

Les tarifs restent néanmoins inchangés :

- Stère de hêtre ou chêne non livré : 44 € TTC
- Stère de hêtre ou chêne livré : 51 € TTC
- Lot de houppiers de 10 à 15 stères : 60 € TTC
- Chablis ou quartiers : 6 € TTC le stère de branches et 12 € TTC le stère de quartiers sain

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Un devis concernant la maintenance et la mise à jour du site internet a été présenté. Un détail des lignes du devis sera demandé à l'entreprise.
- La MAM les P'tits Choux connaît actuellement des difficultés financières suite à la hausse des frais de fonctionnement.
- Une estimation pour la vente de l'ancienne école de Racine a été demandée à Archettes Immobilier ; la rénovation énergétique de ce bâtiment a été estimée à 150 000 €.
- Monsieur le Maire a présenté une analyse de l'absentéisme des conseillers municipaux aux réunions du Conseil Municipal, ainsi qu'une analyse individuelle.
- Une réunion avec le groupe de travail du parcours de quiétude au Bambois a eu lieu, réunissant une trentaine de participants. Deux autorisations d'urbanisme seront prochainement déposées pour la cabane et les structures.

- Jean-Luc BOUTIN informe que le planning des travaux dans la salle polyvalente est suivi. Les travaux de peinture commenceront semaine 8. Un appel aux bonnes volontés au sein du conseil municipal et les agents communaux sera lancé afin de procéder à un grand nettoyage le samedi 11 Mars de 8h à 12h. Suite à la mise en place du système de régulation de chauffage à l'école et au maintien des 19° dans les classes, la consommation de gaz a connu une baisse de 45 % sur l'année 2022.
- Gérard TALIETTI : la pose des barrières dans la zone de quiétude est en cours par les agents techniques. Les travaux prévus en régie dans la salle polyvalente sont pratiquement terminés.
- Gilles BONNE : le centre de loisirs compte une moyenne de 15 enfants sur les deux semaines avec une sortie le 23 Février avec une trentaine d'enfants.
- Jean-Pierre ROUSSEL : le radar pédagogique sera prochainement déplacé.
- Bruno MOUGIN : 900 stères d'affouages ont été commandés ; 28 lots de nettoyage sont distribués. La commission forêt se réunira le 04 Mars. La journée internationale de la forêt est organisée le 24 Mars, une matinée sera mise en place avec le groupe scolaire. Une date pour le nettoyage de printemps est à l'étude avec les différents acteurs.

La séance est levée à 22h16.